

Nom de l'organisme : Direction régionale de l'aménagement et du logement de Provence Alpes Côte d'Azur

Acronyme : DREAL PACA

Type d'acteur : Etat

Territoire : PACA



Description de l'organisme :

Le préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, avec l'appui des directions régionales, assurent le pilotage et la coordination des politiques gouvernementales, notamment celles ayant trait à la gestion des risques naturels et miniers, mises en œuvre sous l'autorité des préfets de département.

La DREAL PACA, sous l'autorité du préfet de région, responsable des budgets opérationnels de programme et chargée de la répartition des moyens, a pour mission d'assurer le pilotage régional des politiques publiques, d'assurer la coordination de ces actions et leur suivi, d'apporter un appui technique voire une expertise aux services départementaux, d'animer les réseaux « métiers » et de gérer les compétences dans un objectif de performance accru.

Au-delà de ces missions de pilotage, la DREAL PACA réalise aussi des missions « opérationnelles » en particulier dans le domaine de la prévention des inondations, en lien avec le niveau départemental :

- instruction des dossiers de candidatures à l'appel à projet PAPI et suivi du dispositif,
- mise en œuvre de la directive européenne relative à la gestion du risque inondation,
- contrôle de la sécurité des ouvrages de protection contre les crues (digues et barrages),
- hydrométrie.

Les Préfectures, la DREAL PACA, les DDT(M) et les DDPP (selon les organisations), sont responsables de la mise en œuvre de cette stratégie de prévention des risques naturels sur la région, notamment en engageant localement des démarches de gestion des risques, pour développer la connaissance et l'information préventive, la prévention par les plans de prévention des risques et la prise en compte des risques dans l'urbanisme, ainsi que la préparation et la gestion de la crise.

Le plan d'actions 2012-2014 de la DREAL PACA dans le domaine de la prévention des risques naturels est décliné autour de 7 objectifs prioritaires :

- Renforcer le pilotage et la lisibilité de l'action de l'État ;
- Maîtriser l'urbanisation dans les zones à risque - poursuivre et rationaliser le programme des PPRN ;
- Promouvoir et animer les démarches partenariales : mise en œuvre de la directive inondation (DI), programmes d'action de prévention des inondations (PAPI), Plan Submersions Rapides (PSR) ;
- Contribuer à l'élaboration d'actions de réduction de vulnérabilité ;
- Améliorer la connaissance sur les risques et son accessibilité ;
- Informer et développer la conscience du risque ;
- Progresser dans la gestion de crise et le retour d'expérience associé.

L'observatoire régional des risques majeurs développé par le Conseil régional PACA, la DREAL PACA et le BRGM contribue à l'atteinte des objectifs prioritaires précités et constitue un vecteur clé pour le partage de l'information sur les risques majeurs, le développement de la conscience du risque et la valorisation des démarches partenariales et innovantes dans le domaine de la gestion des risques majeurs.

Adresse : 16 rue Zattara

CS 70248

13331 - Marseille cedex 3

Téléphone :

Site web :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/la-dreal-paca-r377.html>

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/risques-naturels-r221.html>

Projets portés par l'organisme : Observatoire Régional des Risques Majeurs

Territoire(s) : PACA

Un lien permettra d'accéder à la fiche projet ci-dessous